



## Compte-rendu Atelier Cheminements 4 juin 2019

Présents : Martine VITET, Pascal BERTRAND, Denis VITET.

Excusée : Anne DAGICOUR.

### Impasse du Bosquet :

Retour de la rencontre avec les habitants du quartier concernant la fermeture du passage avec le gros caillou, ainsi que la disparition de la plaque directionnelle vélos piétons « Cantelauze » => Les services techniques vont redéplacer le rocher dans le prolongement des arceaux, un équipement urbain pour stopper les mobylettes et scooters va être installé à l'essai (U courbé), la plaque directionnelle va être remplacée.

### PDIPR : Plan Départemental d'Itinéraires Pour la Randonnée

Présentation de la réunion avec le conseil départemental. Le département souhaite réhabiliter d'anciens chemins et aider au financement de nouveaux chemins ayant un intérêt local et départemental.

Le cheminement du Riouvouet a été retenu (intérêt du lien avec le GR 86), il convient d'en arrêter le tracé. Il partirait du CAJ (carte pour accéder au GR) en passant par le parc de Cantelauze (zone humide, observatoire aux oiseaux, arbres remarquables), pour suivre le cheminement jusqu'au carrefour du Banayre.

L'objectif est de rejoindre le lycée, en passant à proximité du collège de Génibrat. Du lycée, le chemin rejoindra les portes du Gers, puis le chemin de Cantegraille, pour arriver vers l'Ayguebelle à la frontière de St Lys.

Les relevés cadastraux sur le tracé sont en cours, le dossier doit être constitué rapidement pour que sa recevabilité soit examinée à la commission départementale de novembre 2019.

Si le dossier est accepté, Fonsorbes pourrait prétendre à une subvention sur les chemins, la signalétique et les panneaux d'informations.

### Rencontre avec l'atelier Patrimoine :

Suite à des propositions évoquées pour la réalisation de flyers, l'atelier Patrimoine a réalisé des recherches sur le patrimoine fonsorbais, un gros travail a déjà été réalisé.

**La mise en commun des travaux de l'atelier patrimoine et de l'atelier cheminement pourra permettre d'avancer sur ce projet.**

**Avec leur accord, je vous propose une réunion commune le :**

<b>Mardi 2 Juillet à 18h00, salle du Conseil Municipal</b>
--